

ANNONCES :

La ligne ou son espace : Valais 20 cts. - Suisse 25 cts. Etranger 30 cts. Réclames : 50 cts. la ligne Minimum pour une annonce : 1 franc Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A., Sion, Lausanne, Genève, Montreux, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE VALAISAN

PARAISANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois 3 mois Sans Bulletin 8.- 4.50 2.50 Avec Bulletin 12.- 6.50 3.50 Etranger : Port en sus Rédaction, Administration ST-MAURICE Téléphone 8 Compte de Chèque postal N 274

Nouveaux faits connus Lundi à midi

On parle ouvertement d'une rupture diplomatique, qui serait proche, entre Londres et Moscou.

La France lance son emprunt de 4% au taux garanti de la livre sterling.

Le comte Boder, de la famille historique des Sobieski, lance sa candidature au trône de Pologne.

La TORCHE

Le Nouvelliste a reproduit, à titre documentaire, un excellent article plein de données intéressantes, sur les forces de la Dixence, article que nous avons tiré du Bulletin technique de la Suisse romande.

Nous avons fait suivre cet article de quelques lignes rédactionnelles manifestant le désir patriotique d'une participation quelconque de l'Etat à cette entreprise, et, d'une manière générale, de l'inauguration tardive d'une politique hydraulique.

L'Echo de Sierre encadre nos réflexions de points d'exclamations, croyant sans doute les détruire ou les battre en brèche.

Dans notre pays de bon sens, les points d'exclamation n'ont jamais passé pour des arguments.

Il est vrai que notre confrère évoque une interpellation de M. Dellberg au Grand Conseil - in cauda venenum - qui n'a pas le moindre rapport avec nos suggestions, mais nous voulons lui demander s'il prend ces histoires sous son patronage.

Cela ne manquerait pas de sel.

Quoiqu'il en soit, il est une vérité qui crève les yeux, c'est que l'Etat du Valais a laissé éparpiller toutes nos forces hydrauliques qui représentent une puissance et une richesse nationales formidables.

Il ne s'en est occupé que pour prélever des impôts.

Et, aujourd'hui, de puissantes sociétés privées, se sont enrichies à nos dépens.

Ça et là, quelques communes de la montagne ont été plus intelligentes, et surtout plus prévoyantes, et ont su, au moins, se réserver un droit.

Mais l'Etat rien, absolument rien.

Et, de toutes les communes de la plaine, seule celle de Sion possède sa force personnelle. Il y a quelque chose, également, à Ardon.

St-Maurice dépend de la ville de Lausanne. Monthey de la Lonza, Martigny de même depuis la fusion des usines de M. Stœchlin avec cette dernière. Sierre achète son électricité à Chippis. Brigue possède une société anonyme à laquelle la commune est intéressée, sauf erreur.

Cette dépendance des communes de la plaine est parfois très lourde, et elle peut le devenir plus encore.

Comment l'Echo pourrait-il trouver extraordinaire, en Valais, une politique hydraulique qui est pratiquée par de puissants cantons comme Berne et Zurich, lesquels possèdent des forces personnelles extrêmement florissantes, par Fribourg qui a ses chemins de fer électriques, par Vaud qui participe aux Forces de Joux, etc., etc. ?

Seules, des conceptions arriérées peuvent approuver le statu-quo qui n'est pas autre chose qu'une indifférence coupable et du laisser-aller dont nous payons déjà les lamentables conséquences.

Logiquement, l'Echo, pour rester en Valais, doit combattre la participation intelligente de certaines communes aux entreprises électriques.

Tout se tient et tout s'enchaîne dans ce domaine.

On sait que l'air, qui porte déjà à travers les distances, par le téléphone, la pensée et la parole humaine, va porter l'homme lui-même, sa fortune et les marchandises dont il a besoin, par des services aériens réguliers.

L'Etat et la Commune de Sion vont s'intéresser à ces services dont notre industrie hôtelière sera la première à bénéficier.

Est-ce que l'Echo condamne également cette participation, toujours d'après un principe qui masque mal le gros fil qui le relie aux faits ?

Le Canton aurait dû avoir à cœur de ramasser à poignées les rayons qui jaillissent de notre houille blanche pour en tresser sa couronne économique.

Il a fallu aux fils de Jonathan, pour éclairer le port de New-York, une statue de cinquantes étages qui tient sa torche comme des premiers communiant tiennent un cierge.

Nous possédons la torche qui aurait éclairé, animé, réchauffé une partie de la Suisse, mais ce sont des sociétés privées qui la tiennent.

L'Echo trouve cela très bien; nous pas.

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

Retourons à la Terre. - Paul Dardé, le petit berger cevenol, que le Salon de 1920 révéla comme un sculpteur de génie et qui, depuis quatre ans, travaillait dans sa lointaine province, vient de revenir à Paris.

Il achève, à l'Exposition des Arts décoratifs, sa dernière œuvre : une cheminée monumentale.

Dardé, quand il aura achevé cette œuvre, s'en retournera dans les Cévennes.

« Paris n'est point fait pour un artiste, dit-il. De même que la mer use les pierres et les transforme en galets lisses, de même la grande ville use les hommes, leur fait perdre leur personnalité, atténue leur tempérament. C'est chez nous, sur la terre où nous sommes nés, qu'il nous faut travailler. Alors nous pouvons accomplir quelque chose qui ait la force et la saveur de notre terroir. »

Le pays du miracle. - L'année fiscale, aux Etats-Unis, se termine avec un excédent de recettes d'environ cinquante millions de livres sterling. Les prévisions les plus optimistes de la Trésorerie ont donc été dépassées et de beaucoup.

Les recettes provenant de l'impôt sur le revenu seules dépassent déjà la somme de vingt millions de livres sterling. Aussi, M. Mellon, secrétaire d'Etat à la Trésorerie, estime-t-il que les impôts pourront être réduits et qu'on pourra percevoir de 60 à 80 millions de moins que cette année.

Le vol à de hautes altitudes. - Les ingénieurs britanniques auraient résolu le problème du vol à des altitudes considérables dans une atmosphère raréfiée.

Ils sont arrivés à des résultats dépassant ceux qui ont été obtenus dans les autres pays. Il n'est pas encore possible de révéler la solution qui va être donnée au problème, mais on peut dire dès à présent que, si on dispose d'un moyen pour empêcher le pilote de perdre partiellement connaissance dans un air raréfié, un aéroplane peut atteindre des hauteurs de 7 à 8 milles.

Des wagons-salon C. F. F. - Les C. F. F. ont l'intention de mettre en service des wa-

gons-salon. Ce sont de grands wagons à bogie et à 4 essieux et de la construction la plus moderne. Ils sont divisés en deux compartiments fumeurs et non-fumeurs et décorés avec goût. Chacun de ces deux salons contient 17 places, canapés et fauteuils mobiles, qui permettent de contempler à travers de très grandes glaces le paysage traversé. Ils peuvent être chauffés à l'électricité ou à la vapeur. Aux deux extrémités des salons se trouvent les toilettes et un compartiment à bagages.

Ces wagons-salon ont été mis en service depuis le 4 juillet sur la ligne de Bâle à Coire. Ils sont attachés au train 179, départ de Bâle à 8 h. 50, arrivée à Coire à 12 h. 40, et au train 198, départ de Coire à 19 h., arrivée à Bâle à 22 h. 45. Dans ces voitures sont admis les voyageurs de 1re classe ; en outre, on aura à se munir d'un billet supplémentaire dont le prix est calculé sur la base de fr. 2.- par 100 km. On peut s'y faire réserver des places en payant une taxe de fr. 1.

Qu'est-ce que le haut-parleur ? - Le haut-parleur est-il un instrument de musique ? Oui, selon un tribunal d'Amsterdam qui vient de condamner un marchand d'articles de radiophonie pour avoir, pendant les heures d'émission, placé un haut-parleur à la fenêtre.

Le marchand plaquait que son appareil ne faisant que « transmettre » des sons, n'était pas un instrument de musique, qu'il n'avait donc pas contrevenu à la loi des concerts sur la voie publique.

Le tribunal a estimé qu'il y a un concert, d'où que viennent les sons émis. Il y a eu toutefois, une circonstance atténuante : l'absence de préméditation. En effet, le marchand, ignorant le programme, ne savait jamais s'il allait transmettre une berceuse, un discours politique ou des cours de bourse. Or, le tribunal a bien voulu admettre que ces deux dernières auditions ne sont pas musicales.

Piège à rats. - Prendre un baquet, que l'on remplit plus haut que la moitié ; puis on met sur l'eau une couche de paille de céréales de 3 à 6 centimètres que l'on saupoudre de farine ou de son.

Au moyen d'une planchette, qui arrive au bord du baquet, on établit une sorte de pont d'accès pour les rongeurs.

Ceux-ci voulant consommer le son ou la farine s'y aventurent et se noient.

La casuistique de l'Islam. - Le Koran, pour assurer aux propriétés le plus d'homogénéité possible, a institué le droit de préemption : quand un domaine est à vendre, le propriétaire mitoyen a, à prix égal, le droit de l'acheter avant toute autre personne.

Mais c'est bien souvent avec son voisin qu'on a des difficultés. Aussi les Arabes ont-ils inventé deux moyens de tourner le droit de préemption en laissant leurs consciences en règle.

Ou bien ils découpent du terrain une bande de quelques centimètres de largeur et suivant toute la lisière. Cette bande reste terre neutre. L'acquéreur éventuel perd donc sa qualité de voisin immédiat et le vendeur peut négocier avec qui il veut.

Autre procédé : on vendra le domaine tel prix, plus une poignée de monnaie. Or, le Koran dit que le privilège s'entend à prix égal. Comme nul ne peut connaître maintenant le prix exact, et qu'il est interdit au voisin de donner plus ou moins que la somme convenue, voilà encore une fois le droit de préemption tourné.

Cet exemple amusant est caractéristique de la casuistique de l'Islam.

Le proverbe anglais sur la femme. - Ce que doit être la femme d'après un proverbe anglais : 1. Elle doit ressembler à l'escargot, qui ne quitte jamais la maison ; mais elle ne doit pas, comme l'escargot, mettre sur son dos tout ce qu'elle possède ; 2. Elle doit ressembler à l'écho, qui ne parle que lorsqu'on l'interroge ; mais elle ne doit pas, comme l'écho, chercher à avoir toujours le dernier mot ; 3. Enfin, elle doit être comme l'horloge de la ville, d'une régularité parfaite ; mais elle ne doit pas, comme l'horloge, se faire entendre dans toute la ville.

Religion et démographie

Un vaste service de statistique vient d'établir que c'est dans les pays les moins adonnés à la pratique religieuse que les suicides se produisent en plus grand nombre.

Et c'est surtout parmi les hommes que l'on rencontre la lâcheté la plus grande devant les épreuves de la vie ; il y a au

moins trois fois plus d'hommes que de femmes qui attendent à leurs jours.

Il est piquant de comparer la statistique des suicides avec celle des naissances, et celle des divorces.

Avec un ensemble vraiment frappant, on constate que les provinces les plus différentes en matière religieuse, ou, si l'on veut plus exactement, les régions les plus minées par le rationalisme irréligieux, fournissent le plus de divorces et le moins de naissances.

Le suicide, le divorce, la natalité, voilà trois phénomènes sociaux qui ont leur origine dans la conscience individuelle, et qui par conséquent manifestent une fréquence plus ou moins grande selon l'aspect particulier sous lequel chaque citoyen envisage le problème de la vie.

Cela revient à dire que l'absence de sentiment religieux n'offre à l'homme aucun moyen de résistance aux souffrances et aux épreuves, ne fait que relâcher le lien de l'union conjugale et prépare par la dénatalité, la déchéance du pays.

LES ÉVÉNEMENTS La situation

M. Doumergue, président de la République française, a signé le projet Caillaux instaurant un emprunt de conversion des bons de la défense nationale. Le taux est de 4% ; les titres nouveaux seront nominatifs ou au porteur.

La nouveauté de l'opération réside donc dans la garantie de cet intérêt de 4% au taux de la livre sterling. C'est-à-dire que l'on a fixé de façon définitive et arbitraire à 95 fr. français pour un livre sterling le rapport de base pour payer ce 4%. Si ce rapport change au détriment du franc, l'intérêt payé en francs augmentera en proportion, ce qui maintiendra donc la valeur intrinsèque du nouveau titre.

L'on aurait donc, dans la baisse possible des valeurs françaises, un titre conservant sa sérénité internationale. Opération dont on mesurera le bien-fondé à la pratique.



Le « Sunday Times » apprend qu'en raison de la campagne anti-britannique inspirée par Moscou et menée plus particulièrement en Chine, le gouvernement de Londres songe sérieusement à rompre les relations diplomatiques avec les soviets.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES Un vol sacrilège

Un vol audacieux et d'une importance considérable a été commis la nuit passée dans la Chambre du Trésor au Vatican. Depuis quelque temps des maçons et des peintres effectuaient des travaux au bâtiment du Chapitre et, vendredi, un trou avait été pratiqué par les ouvriers dans le mur d'une chambre utilisée comme dépôt de matériel et donnant sur la salle où l'on conserve le trésor. Des inconnus, sans aucun doute, parfaitement familiarisés avec la disposition des lieux, ont utilisé cette ouverture pour parvenir jusqu'au Trésor et se sont emparés de plusieurs pièces de haute valeur entr'autres d'un ostensorio du cardinal Mathieu, offert à Pie IX, la précieuse bague de Saint-Pierre, ornée d'un gros saphir, deux croix en or, une coupe d'or, enrichie de diamants, plusieurs objets en or, servant au culte, une croix d'or enjolivée de pierres précieuses, présent de la République de Colombie. D'après les premières estimations, la valeur des objets dérobés est d'environ un million de livres. Plusieurs des ouvriers qui travaillaient au bâtiment du Chapitre ont été arrêtés. Le pape, à qui la nouvelle du vol a été immédiatement communiquée, s'est montré vivement attristé.

Une ville américaine consumée

Un mande de Bogota que la ville de Manizules qui compte 45,000 habitants, a été complètement détruite par un incendie qui a pris naissance dans le dépôt des marchandises d'un négociant en couleurs. Les dégâts dépassent 50 millions de dollars. On ignore s'il y a des victimes.

Double asphyxie à Paris

Un pénible accident a eu lieu la nuit dernière, dans le logement qu'occupe Mme Combette avec son mari, M. Joseph Combette, âgé de 37 ans, et leur fille Odette, âgée de 3 ans. Le père, employé dans un établissement de nuit, du Faubourg Montmartre, ne s'aperçut du drame qu'en rentrant chez lui, hier matin, à 4 h. 30.

Arrivé au troisième étage de l'immeuble, M. Combette fut incommodé par une forte odeur de gaz qui semblait émaner de l'étage supérieur.

Un tragique spectacle s'offrit à sa vue. Sa femme et sa fille gisaient inanimées sur le divan qui leur servait habituellement de lit.

On leur prodigua les premiers secours, mais trop tard pour la fillette que l'on ne put rappeler à la vie. La mère, transportée en toute hâte à l'hôpital Lariboisière, est dans un état désespéré.

Il est probable que l'enfant, par jeu, aura ouvert les robinets du gaz. Sa mère se serait couchée sans vérifier le compteur.

L'explosion qui tue

Un incendie s'est déclaré, cette nuit, dans un immeuble des allées Paul-Riquet, à Béziers (France), où se trouvait un dépôt assez important de poudre et de pièces d'artifice destinées à la fête du 14 juillet.

M. Michel Raynaud, sa femme et son jeune fils, surpris dans leur sommeil, n'eurent pas le temps de fuir ; de multiples explosions se succédèrent et la maison s'écroula, les ensevelissant. Les pompiers et les soldats ne purent que noyer les décombres.

Bien que septuagénaire, la mère de M. Michel Raynaud réussit à sauter sur le toit d'une maison voisine avec deux de ses petits-enfants.

NOUVELLES SUISSES La législation sur l'alcool

Vendredi s'est tenue à Zurich, sous la présidence de M. Musy, président de la Confédération, une assemblée de représentants des milieux intéressés pour étudier la revision de la législation sur l'alcool.

Des représentants de la Société des cafetiers, des vigneron, des brasseurs, des producteurs de cidre, des épiciers, des sociétés de consommation, des agriculteurs et des viticulteurs, soit environ quatre-vingt personnes, avaient été conviés à y assister.

M. Tanner, directeur de la Régie des alcools, et M. Blau, directeur de l'administration des contributions, étaient également présents.

Dans son exposé introductif, M. Musy a signalé la nécessité de reviser la législation sur l'alcool et il a fait ressortir les difficultés à surmonter en ce qui concerne les dispositions de l'article dit « des deux litres ».

Puis M. Tanner a présenté un rapport sur les possibilités à envisager du point de vue technique dans la législation.

La discussion ouverte ensuite a permis de constater une vive opposition entre les intéressés sur la question de deux litres, cafetiers et marchands de vins réclamant une élévation de cette quantité jusqu'à dix litres, tandis que les autres délégués se déclaraient partisans du maintien du régime en vigueur.

Quoi qu'il en soit, les déclarations apportées au cours de ce débat ont mis nettement en lumière la ferme volonté d'aller énergiquement de l'avant, dût-on au besoin laisser provisoirement de côté la question des deux litres.

Le chocolat au feu

Une fabrique de chocolat a été incendiée l'autre nuit à Bâle. Cette fabrique appartenant à M. Weidauer, entrepreneur, il avait une valeur de 100,000 francs. Les réserves et les produits terminés ont été entièrement détruits. La plupart des machines ont été endommagées à tel point qu'elles ont perdu toute valeur. Les dommages résultant de la perte des réserves et des marchandises s'élèvent à plus de 200,000 francs. On ne connaît pas encore la cause du sinistre.

re Agricole de la Suisse, le résultat complet de ses travaux dans les vignobles de la Suisse romande.

Les préparations qui ont donné jusqu'ici les meilleurs résultats pratiques contre ces deux insectes sont les solutions de savon-pyrèthre, la bouillie cuprique nicotinée et la bouillie cuprique arseniquée.

D'autre part, certains poudrages (95% de chaux et 5% de carbure de calcium), opérés sur les grappes à plusieurs reprises durant le vol des papillons semblent agir comme insecticides suffisants et assurer une protection intéressante ; il y aura lieu de les étendre l'an prochain.

Nous ne saurions trop recommander aux vignerons d'appliquer soigneusement contre les vers de la grappe les compositions qui ont fait leurs preuves et de ne pas perdre inutilement leur temps et leur argent à la recherche de préparations hypothétiques.

Station fédérale d'essais viticoles de Lausanne.

Les campagnes de M. Burgener Une réponse de M. Walpen

M. Burgener continue ses campagnes.

Après avoir attaqué le préfet du district de Viège, les inspecteurs cantonaux du feu et du lait, tous les professeurs, si méritants, du collège de Brigue, M. le Conseiller d'Etat Troillet, il s'en prend à M. Walpen.

Mais M. le Conseiller d'Etat Walpen ne se laisse pas faire et, de sa bonne plume, il répond par la voie du « Briger Anzeiger » et du « Volksfreund ».

1. J'ignore les intentions de mon prédécesseur sur la réorganisation du Département au 1er juillet 1925. Je n'ai pas eu l'honneur d'en être informé, pas plus du reste que de ses autres projets ou des affaires de sa charge.

2. Si j'ai renoncé à la « collaboration » du secrétaire de l'Instruction publique, qui est un ancien camarade d'étude et un de mes bons amis, c'est qu'il y a lui-même pleinement consenti.

3. Le correspondant trouve que le nouveau chef de l'Instruction publique veut se distinguer « avant tout » par des mesures d'économie dans la gestion de son département.

Recours des Industriels rejeté Une loi additionnelle, promulguée l'année dernière pour compléter les dispositions de la loi valaisanne de police sanitaire, astreint les entreprises industrielles à prendre toutes mesures utiles pour éviter d'incommoder le voisinage par des bruits, fumées, poussières, dépôts malodorants, etc.

C'est de ta force de volonté

que dépendra ton état de santé. Des milliers d'individus qui ont abandonné le café pur se sentent en santé et guéris par l'excellent succédané de café-mélange moca de Kunzle



4. M. le correspondant attribue à tort à ma chétive personne les prétendus projets de réorganisation des collèges de Brigue et de Sion. A chacun le sien.

5. Cela suffit et je ne voudrais pas engager une polémique dans les journaux, à moins, toutefois, que cela ne devienne absolument nécessaire.

Les souliers pour militaires

Le département fédéral a décidé que seuls les officiers, sous-officiers et soldats qui, à la suite de la nouvelle organisation des troupes, seront transférés des troupes de campagne dans celles de montagne, pourront toucher des souliers de montagne.

Collège de Brigue

Le 5 juillet, le Collège de Brigue a clôturé brillamment son année scolaire. Sous la direction intelligente de M. le Recteur, Dr Pfammatter, il a enregistré des progrès réjouissants.

6. M. le Conseiller d'Etat Walpen a rendu sa visite de fin d'année au Collège. A cette occasion, il a prononcé un excellent discours, qui a fait la meilleure impression sur les maîtres et les élèves.

Valaisans à l'honneur

Nous apprenons avec plaisir que M. Paul Haenni, fils de M. Charles Haenni, à Sion, sorti brillamment de l'Ecole d'Ingénieurs de Lausanne, vient d'achever sa thèse aux « Arts et Métiers » de Paris.

Recours des Industriels rejeté

Une loi additionnelle, promulguée l'année dernière pour compléter les dispositions de la loi valaisanne de police sanitaire, astreint les entreprises industrielles à prendre toutes mesures utiles pour éviter d'incommoder le voisinage par des bruits, fumées, poussières, dépôts malodorants, etc.

L'Union des industries valaisannes avait formé auprès du Tribunal fédéral un recours en annulation de la loi en question, la déclarant contraire à la Constitution et au droit fédéral.

Dans son audience de vendredi, le Tribunal fédéral a rejeté à l'unanimité le recours de l'Union des industries valaisannes non sans prendre toutefois certaines réserves en ce qui concerne l'application de la loi incriminée.

Les subventions fédérales à l'enseignement

Le département fédéral de l'économie publique adresse aux gouvernements cantonaux une circulaire pour leur faire connaître que les demandes de subventions à allouer aux établissements d'enseignement professionnel, industriel et commercial et aux établissements d'enseignement

ménager (budget de 1925-1926 ou 1926) devront être présentées d'ici au 15 août au plus tard.

Il se propose de fixer dans le budget à soumettre au Conseil fédéral, pour 1926, le taux de la subvention fédérale à allouer aux établissements en question à 40 % au plus des contributions des autres subventionnaires, après déduction des taxes non subventionnables.

Qui les prendra ?

Dans une semaine, le convoi d'enfants suisses de France et de Belgique nous arrivera. N'y aura-t-il pas des personnes charitables, disposées à les accueillir pour les vacances ?

Nouvelles taxes postales

Le Conseil fédéral a fixé à partir du 1er octobre les nouvelles taxes et les nouveaux droits ci-après, applicables dans le service postal international.

- 1. Le prix de vente des coupons-réponse est abaissé de 60 à 40 centimes ;
2. Le droit de formalités en douane, dont le maximum peut atteindre, selon les arrangements précités, 50 centimes-or, est fixé à 20 centimes par envoi ;
3. La taxe de remboursement sera de 50 centimes par envoi, plus 3/4 % du montant du remboursement ;
4. La taxe des mandats de poste, prévue par l'arrangement y relatif jusqu'à 30 centimes-or, plus 1/2 % de la somme expédiée, est fixée à 10 centimes-or, plus 1/2 % du montant transmis.

Les taxes des principales catégories d'envois, telles que lettres, cartes postales, imprimés, échantillons de marchandises et papiers d'affaires ne subissent pour le moment aucune modification.

Cours de formation

Le Département de l'Instruction publique porte à la connaissance des Administrations communales et des personnes intéressées qu'un cours de formation de maîtresses spéciales pour l'enseignement des Travaux manuels et de l'économie domestique aura lieu, à Sion, à l'Ecole normale des Institutrices, du 15 septembre au 1er novembre 1925.

Ce cours ne comprendra que la première division ; il sera complété en 1926 par celui de deuxième division, ensuite de quoi il sera délivré aux candidates qui subiront avec succès l'examen de sortie des cours le certificat de capacité pour l'enseignement de cette partie du programme scolaire.

Toutefois, les Communes ne possédant aucune maîtresse spéciale régulièrement brevetée seront autorisées, pour le cours scolaire prochain encore, à utiliser, s'il y a lieu, les services des candidates n'ayant suivi que le cours de première division, à la condition que celles-ci s'engagent à compléter ensuite leur formation.

Les demandes d'admission au cours précité devront parvenir au Département de l'Instruction publique pour le 15 août prochain au plus tard, accompagnées des pièces suivantes :

- 1. l'extrait de naissance,
2. le livret scolaire, et
3. un certificat de bonnes mœurs.

Les frais de chaque cours s'élèvent à environ fr. 120.— (cent-vingt francs) ; l'Etat en supporte la moitié ; l'autre moitié reste à la charge des participants ou des Communes qui les ont engagées, et doit être payée au commencement du cours.

Les Communes qui ne disposent pas des maîtresses spéciales qui leur sont nécessaires sont tenues d'y envoyer un élève. (Communiqué.)

LIDES — Marie-Louise-Juliette Léger, épouse d'un Français, mais originaire de Lides, a été impliquée à Sofia dans les actes révolutionnaires communistes.

ST-JEAN. — † Pierre Solioz. — (Corr.) — Jeudi dernier, une foule émue et recueillie accompagnait à sa dernière demeure Monsieur Pierre Solioz, ancien président de St-Jean.

Les magistrats de la vallée d'Anniviers et la population tout entière se sont fait un pieux devoir de rendre à ce cher collègue et bienfaiteur les derniers honneurs qu'il avait mérités, et à sa famille si cruellement éprouvée, témoigner leur plus vive sympathie.

Chrétien exemplaire et convaincu, Pierre Solioz a passé sa vie en faisant le bien, dans l'accomplissement fidèle de ses devoirs. A une intelligence exceptionnelle qu'il a mise toute entière au service de ses amis et de la société, le défunt unissait de précieuses qualités de cœur et d'esprit qui le faisaient apprécier à sa juste valeur par tous ceux qui avaient l'avantage de l'approcher.

Dans les multiples fonctions publiques qu'il a revêtues, Pierre Solioz s'est manifesté comme administrateur habile, magistrat intègre et juste, sachant dominer les haines personnelles pour ne considérer que l'intérêt général. Tour à tour, juge de la Paroisse de Vissoie, président de la bourgeoisie de St-Jean, président de cette commune et député-suppléant au Grand Conseil, il a répondu à la confiance de ses administrés et à la popularité dont il jouissait par un travail assidu et un dévouement inlassable.

ZINAL. — A Zinal, où cantonne l'école de recrues d'artillerie de montagne de Sion depuis quelques semaines, on remarque l'agitation anormale d'une recrue des Grisons. Elle dut être transportée à l'Hôpital de Sion. Le cas s'aggrave, bientôt et dégénère en folie furieuse. On dut ligotter

Seccotine

Colle et répare tout On demande un domestique sachant traire et conduire les chevaux. A la même adresse, à vendre vaches fraîches vélées. Emile Darbellay, Martigny-Bourg.

Bon café - restaurant

dans chef-lieu de district (Vaud) à remettre pour cause de santé. Ecrite: Case postale Jordils 15038, Lausanne.

Vignoble St-Emilion

(Gironde) demande famille suisse comme vigneron. Bien payé. S'adresser: Fleurettes, 33, Lausanne.

une vache

pour l'écurie. François Fellay à Vérossaz.

bonne cuisinière

de 18 à 20 ans, sachant bien cuire, et connaissant le service. Bon gage, soin assuré, vie de famille. S'adresser à Florentin Giroud, Chalet Alpina, Barberine.

Jeune fille

est demandée pour servir au café et aider au ménage. Vie de famille. S'adresser au Nouvelliste sous B. E.

Bonne Baisse

sur les faux étroites, manche tube acier et en bois. Rateaux, Fourches, Pierres à faux, Treillis, Fil de fer, Pointes, etc. chez Roullier, ngt, à Collonges (Valais).

l'homme qui fut transporté immédiatement à l'asile de Malévoz.

Déjà l'an passé, à une école de recrues, on avait remarqué des symptômes de démence chez ce soldat et il avait été forcé d'interrompre l'école.

DERNIER COURRIER AU MAROC

Les événements militaires

PARIS, 6. — Le ministère de la guerre publie une note disant notamment :

« Certaines nouvelles présentent sous un aspect pessimiste les événements militaires qui se sont déroulés ces jours derniers à l'est de notre frontière marocaine, du côté de Taza. Certaines tribus ayant fait défection ouvrirent en première ligne une brèche par laquelle passèrent les Rifains pour attaquer les troupes régulières. Celles-ci prennent actuellement les positions les meilleures pour repousser l'ennemi. Il importe que l'opinion publique ne se laisse point troubler par des épisodes évitables de combats coloniaux, ou des déflections partielles se mêlant momentanément aux événements militaires. Il ne faut pas s'alarmer si de telles difficultés amènent localement des replis et des regroupements de nos forces, qui préparent des ripostes plus vigoureuses. »

L'entente franco-espagnole

MADRID, 6. — M. Malvy a déclaré à l'envoyé spécial du « Journal » en Espagne, que l'entente franco-espagnole est un fait acquis. Quoi qu'il arrive désormais, qu'il s'agisse de négociations ou de continuer à se battre, l'Espagne et la France, tout en gardant l'une et l'autre leur pleine indépendance d'exécution, agiront de concert contre des périls communs.

Monsieur et Madame Maurice Loyey et famille, à Martigny, cruellement éprouvés à nouveau, prient les nombreuses personnes, qui leur ont manifesté leur sympathie, de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

SUZE Apéritif à la Gentiane stimule les fonctions de l'estomac

LES RUSTINES repèrent en 15 secondes toutes les chambres à air, sans dissolution, sans essence, sans mastic, sans... rien.

Faites vous-même votre mélange ; de cette façon, vous saurez ce que vous buvez. 4/5 de café de malt Kathreiner-Kneipp, 1/5 de café d'importation donnent un café exquis, faible en caféine, café qui convient à tout le monde et qui vous fait faire des économies. Faites-en l'essai.

Faites vous-même votre mélange. CHIPPIS Dimanche 12 juillet

GRANDE KERMESE

organisée par la « FANFARE MUNICIPALE » Nombreux jeux et attractions diverses

SOUDE BLANCHIR Henco pour tremper le linge HENKEL & Cie. S.A. BAILE F216 b

Huile contre les taons pour faucheuses Anti-punaises fournis INSEKTAN contre les poux, puces du bétail. N A P H T A L I N E

Droguerie MARCLAY, Monthey Droguerie FESSLER & CALPINI, Martigny-Ville

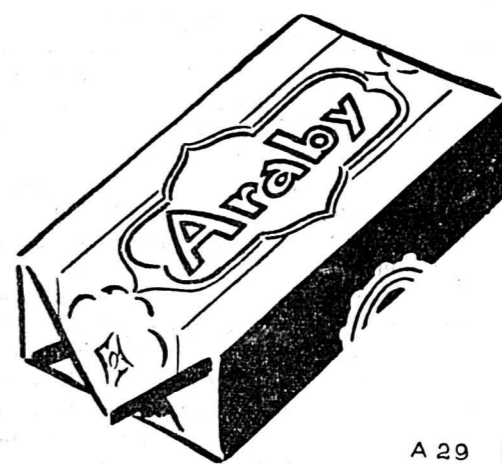
Huile Orientale contre les mouches et les taons Produit supérieur, ne brûle pas le poil, ne le salit pas et n'infecte pas les écuries. Estagnons de fr. 2.50 franco contre remboursement par la PHARMACIE de l'ABBATIALE à PAYERNE



Une beauté durable

ne s'acquiert qu'au prix de beaucoup de vigilance. Le savon ARABY, mousseux et parfumé, s'impose pour vos soins quotidiens de beauté. Il conservera à votre teint son doux éclat et préviendra pour vous « des ans l'irréparable outrage ».

Araby
SAVON DE TOILETTE



A 29

**L'ÉCOLE
LEMANIA**

la plus grande institution privée en Suisse romande, possède, outre de nombreux avantages matériels (confort moderne, situation superbe, agencement perfectionné, etc.) une

Méthode spéciale

qui facilite merveilleusement le travail et l'avancement de ses élèves.

Cette méthode est appliquée par des professeurs renommés, s'inspirant de l'individualité, en développant les qualités de persévérance et d'énergie, en s'efforçant de faire produire un maximum d'avancement sans surmenage.

Les résultats obtenus sont brillants, puisque le **90 %** des élèves présentés aux examens de

**Maturité :: Baccalauréat :: Poly
ou Sciences Commerciales** ont été admis

N'attendez plus nous vous donnerons un conseil désintéressé et gratuit sur la voie que doit suivre votre fils.

ÉCOLE LEMANIA
Chemin de Mornex Lausanne

*Demandez
notre brochure illustrée
qui vous sera envoyée gratuitement
..... par retour*

Dr A. Torrione
médecin-dentiste

recevra dès le 7 juillet à

RIDDES

le mardi et vendredi après-midi. Maison Léonce Ribordy
Installation moderne. — Prix modérés

Eau de Cologne

YRAM

la plus parfumée

Boucherie Centrale
R, Perrin — Morges
Rue Centrale 1 téléphone 140

Bœuf, 1er choix, bouilli dep. fr. 2.50 le kg., rôti 3.50
Veau, mouton et agneau, au plus bas prix du jour.

Graisse de rognon fraîche à fr. 2.— le kg.
fondue à fr. 1.50 le kg.
Envois par poste franco de port depuis 5 kg.

ALPAGE

La Bourgeoisie de Martigny-Ville accepterait des offres d'achat pour son alpage des Herbagères près Trient. Pour tous renseignements et visites éventuelles, s'adresser au bureau municipal.

On demande de suite un
Apprenti Boulanger

de 16 à 17 ans, sérieux et travailleur. Ecrire à E. Michellod, boul. 5 rue du Prince, Genève.

A louer
chalet de 5 pièces

confortable, bas prix, à Choëx s. Monthey.

appartement 2 pièces à Monthey.
S'adresser à Droguerie Marclay, Monthey.



M....

Nous avons l'honneur d'informer l'honorable population de Chamoson et des environs, que nous avons confié à Monsieur

Marc Maye-Caruzzo
Négociant, CHAMOSON

un dépôt de nos cafés et thés bien connus, de notre café de malt et mélange de succédané de café Kaiser. Chez notre dépositaire, vous trouverez nos marchandises en qualité toute fraîche.

La qualité supérieure de nos articles est approuvée partout. Quant au bon goût, à l'arôme et au bon rendement, ils représentent le meilleur de ce qui est offert en ces articles.

Nous vous prions de faire bon accueil à cet avis et de faire un achat d'essai, qui vous engagera sans doute à continuer vos achats de nos articles chez notre dépositaire.

Avec parfaite considération,

Société KAISER
pour le commerce de café
Torréfaction de café la plus importante de l'Europe.



FABRIQUE SUISSE DES PRODUITS AU LAIT CUIZOOZ S.A. YVADENS (GRUYÈRE)

préparé avec le meilleur lait de Gruyère. Il conserve ses qualités premières très longtemps, étant privé d'eau. Convient particulièrement aux nourrissons.

Marchands de Vins

vos comptes sont bouclés avec précision à la fin de chaque exercice en accordant votre confiance à la comptabilité organisée par

Fiduciaire Romande
G. Dupuis, Martigny
Téléphone 136

ODANIL

LA GRANDE MARQUE
DE DENTIFRICES ET DE SAVONS

distribuée à tous

100.000 francs

de Cadeaux répartis en 5000 lots

Pour prendre part à cette distribution, demandez à votre fournisseur le règlement très simple et le ticket de participation qui se trouvent dans toutes les bonnes maisons.

Toute personne qui joindra à sa réponse 5 cachets de garantie, dont les produits ODANIL sont revêtus, recevra dans la huitaine un cadeau et cela indépendamment du cadeau qu'elle pourra obtenir lors de la répartition finale.

Fermeture de cette compétition : 31 juillet.

Agents exclusifs :

DROGUERIES REUNIES S. A. LAUSANNE

Poudins Salamandre
le dessert rapide

épargne à la ménagère peine et fontzement réjouit jeunes et vieux. Digestible et facilement assimilable.

6

Sortez au chocolat à la vanille au café à l'arôme d'amandes à l'arôme de framboises à l'arôme de citron.

Dr. A. WANDER DIENNE

Boucherie -:- Charcuterie
Chs Wutrich

Cité-Derrière 9 Lausanne

Toujours bien assortie en Charcuterie de campagne. Saucissons pur porc. Saucissons mêlés porc et bœuf, ainsi que Saucisses à rôtir. Viande fraîche bœuf et porc. Saïndoux fondu et pr fondre. Le tout garanti de 1re qualité et aux plus bas prix.

Expédition prompte et soignée contre remboursement. Se recommande.

Dépôt de la Parqueterie d'Aigle
MARTIGNY

Grand assortiment aux prix les plus avantageux en lames à plancher, lames à plafonds, plancher brut, plinthes, gorges, cordons, etc. — Parquets simples et de luxe.

Félix Porcellana, représentant, Martigny